

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20210331-DELIB12-2021-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021

Séance du 31 mars 2021

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (13) Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. MEZUI, Mme CHOLLET, Mme HERVIEU, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT, M. JASPART, M. AVENA.

Membres excusés représentés : (1) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU.

Membres excusés : (2) Mme JACQUEMARD, Mme VINDY.

Date de convocation : 25 mars 2021.

Délibération n° : 12-2021

Objet : Désignation du représentant du CCAS au Conseil d'Administration du Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI)

Le CREAI Bourgogne Franche-Comté, Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations, est un organisme associatif engagé au sein de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, personnes handicapées, en difficultés sociales, âgées, enfants et adolescents accompagnés par la protection à l'enfance et des acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire.

Il a une vocation technique et à ce titre, il réalise des missions d'animation de la réflexion générale, d'études de formation, d'information et de conseils aux différents acteurs impliqués tout au long du parcours de vie des personnes en situation de vulnérabilité.

Il favorise la concertation et le dialogue entre les personnes en situation de vulnérabilité et leurs représentants, les organismes de gestion de la Région, les professionnels, les établissements, les services des collectivités et les services de l'État.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- désignent Mme Françoise TENENBAUM en tant que membre titulaire pour siéger au Conseil d'Administration du CREAI Bourgogne Franche-Comté.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources Internes : 1